



Echelle: 1/500

- Zone constructible
- Zones de plantations à créer ou à conserver
- Stationnements sur dalle
- Cours et jardins sur dalles
- Espace boisé (défini au P.L.U) à créer ou à conserver
- Aménagement pieds d'immeubles
- Secteurs
- Principe de rupture dans le bâti(transparence)
- Angle architectural à traiter
- Sous - Secteurs
- Voie tertiaire+liaison douce
- Accès de principe parkings
- ZU** :Règlement UEc ou UCb
- ZP** :Zone d'équipement public
- ZA** :Zone constructible
- ZE** :Zone technique conservée par EDF

Dossier n°:
671 P47

ville de Saint-Malo
département d'Île et Vilaine

31ème modification du P.L.U
Secteur «Aristide Briand»



PLAN MASSE ANNEXE

UM19

SAINT-MALO
D.A.U
Direction
Aménagement
et Urbanisme
18 chaussée Eric TABARLY
CS21826
35418 SAINT-MALO cedex

approuvé par le C.M du 21 septembre 2017